

## **Appel à candidatures pour la codirection (volet académique) du Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI) -2<sup>e</sup> appel**

---

L'Université Laval est à la recherche d'un co-directeur ou d'une co-directrice (volet académique) pour le Réseau de collaboration sur les pratiques interprofessionnelles en santé et services sociaux (RCPI).

### **Le RCPI**

Créé en 2009, le RCPI est un centre d'expertise sur la collaboration interprofessionnelle (CIP) et l'expérience humaine dédié à l'amélioration de la santé et du mieux-être des personnes et des communautés. Issu d'un partenariat entre l'Université Laval et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN) en collaboration avec le Réseau universitaire intégré en santé et services sociaux de l'Université Laval (RUISSS-UL), il a pour mission de déployer des pratiques de collaboration dans une perspective de pérennisation favorisant l'expérience humaine optimale au sein des établissements d'enseignement et du réseau de la santé et des services sociaux. Le RCPI est devenu la plus importante instance dédiée à la collaboration interprofessionnelle au Québec et dans les milieux francophones au Canada. Il compte sur la contribution de ressources provenant de différents milieux de pratique, d'enseignement et de recherche.

### **Les actions du RCPI visent à :**

- Soutenir des stratégies favorables au développement et à la consolidation des compétences des superviseurs en lien avec la compétence interprofessionnelle (CIP), et ce, dans différents contextes de pratique ;
- Déployer des stratégies pour favoriser une expérience humaine positive de la CIP, tant pour les usagers-patients-résidents/proches, que pour les prestataires de soins et services ;
- Soutenir les établissements du RSSS qui souhaitent développer/optimiser la CIP dans leur établissement ;
- Continuer d'innover en matière de formation en CIP en respectant le concept d'apprenant à vie et dans l'harmonisation des contenus entre les milieux d'enseignement et de pratique ;
- Développer la capacité de gestion de la CIP au sein des secteurs cliniques ;
- Rendre disponible l'expertise développée en CIP au profit des établissements du RSSS ;
- Développer et faire rayonner des projets novateurs en CIP et en mesures évaluatives de la CIP ;
- Soutenir le développement des connaissances en CIP et les mesures évaluatives en CIP ;
- Renforcer les liens entre les chercheurs et le RCPI afin de valoriser les connaissances en CIP et les faire rayonner ;
- Optimiser les mécanismes de gouvernance et de partenariat entre le CIUSSS de la Capitale-Nationale, l'UL, les chercheurs et le RUISSS UL et les usagers/proches et citoyens ;
- Assurer la pérennité du RCPI.

## **La direction**

La direction du RCPI est composée d'un leader scientifique (Matthew Menear), d'une directrice clinico-administrative (Isabelle Simard) et d'un directeur ou une directrice académique (poste à combler). La direction du RCPI a pour rôle d'assurer le leadership nécessaire pour que les actions du RCPI se déploient selon les objectifs définis par le Comité directeur. Spécifiquement, l'équipe assure le leadership nécessaire à la vitalité du RCPI, à la participation active des membres, à la pertinence et à la qualité des activités en lien avec sa mission, et ce, en collaboration avec les différentes parties prenantes.

## **Critères de sélection et d'éligibilité**

Les personnes candidates doivent répondre aux critères suivants pour être éligibles au poste de co-directeur ou co-directrice académique :

- Être un membre du corps professoral de l'Université Laval ;
- Être affilié(e) à une Faculté membre du RCPI (FMED, FSS, PHA, FSI, FSAA (nutrition))
- Ayant une expérience de recherche et/ou d'enseignement pertinente en collaboration interprofessionnelle ;
- Présenter une excellente capacité à travailler en équipe ;
- Avoir une capacité à mettre en œuvre et maintenir le changement ;
- Faire preuve d'un leadership collaboratif et ouvert ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Le mandat proposé est d'une durée de 2 ans. La fonction requiert un engagement d'environ 2 jours par semaine.

## **Calendrier**

- 30 avril 2024 – Lancement de l'appel à candidatures.
- 24 mai 2024 à 23 h 59 – Date limite pour la réception des candidatures.
- Du 27 mai au 5 juin 2024 – Évaluation des dossiers de candidature et entrevues par le comité de sélection.
- À confirmer – Séance du comité directeur pour entériner la recommandation du comité de sélection.

## **Comité de sélection**

Un comité de sélection sera formé afin de lancer l'appel à candidatures et évaluer les dossiers de candidatures reçus selon l'échéancier prescrit. Le comité de sélection a pour mandat de recommander une personne candidate à la co-direction académique du RCPI, recommandation qui devra être entérinée par le comité directeur pour officialiser l'entrée en poste.

## **Dépôt des candidatures**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur dossier de candidature par courriel à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, responsable de la santé ([vice-rectrice@vrc.ulaval.ca](mailto:vice-rectrice@vrc.ulaval.ca)) au plus tard le 24 mai 2024 à 23 h 59. Le dossier de candidature doit inclure, en un seul document PDF, une lettre d'intérêt (maximum 2 pages) ainsi qu'un curriculum vitae. Les personnes candidates éligibles seront invitées par voie de courriel à une entrevue.